

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT FO AP-HP Grève aux urgences pédiatriques de l'hôpital Bicêtre

Le personnel paramédical des urgences pédiatriques de l'hôpital Bicêtre a déposé un préavis de grève le 19 décembre 2017, afin d'avoir les effectifs nécessaires pour prendre en charge convenablement les enfants qui viennent aux urgences.

Le nombre d'agents actuellement présent aux urgences ne leur permet pas d'accomplir convenablement leur mission.

C'est pour cela que le personnel des urgences pédiatriques de l'hôpital Bicêtre, sera en grève à compter du 27 décembre.

POUR :

L'embauche immédiate et dans l'urgence de 7 IDE, 4 AS et 1 ASHQ (brancardage) aux urgences pédiatriques,

L'embauche de 2 AS aux « lits porte »,

La création d'une unité de lit d'aval (épidémie bronchiolite, grippe, etc.),

L'arrêt des Z.T.C.D. (Zone d'Hospitalisation de Très Courtes Durées ; 4 à 6 heures) aux urgences,

L'Installation d'une soufflerie dans le couloir en face de la porte de déchoquage.

Le personnel paramédical des urgences pédiatrique, alerte solennellement la direction du site. S'il n'y a pas l'embauche de personnel dans urgence et immédiatement, les personnels ne sauraient être tenus pour responsables du dysfonctionnement des urgences pédiatriques qui accueillent jusqu'à 160 voire 185 passages/jours alors que le nombre d'agents présent n'est pas adapté.

Comment faire lorsqu'un agent affecté aux urgences doit aider également au service porte durant 1 h ou 2 h et vice-versa ?

Le syndicat FO de l'AP-HP exige le retrait de cette méthode qui consiste à gérer les effectifs en fonction des pics d'activités saisonniers et exige que les services aient du personnel fixe en équipes fixes avec des horaires fixes.

Le syndicat FO AP-HP soutient la grève des personnels des urgences pédiatriques de Bicêtre et exige avec eux la satisfaction de leurs justes revendications afin que les patients aient une prise en charge de qualité et en toute sécurité.

Paris, le 22 décembre 2017

Syndicat Force Ouvrière AP-HP

Tél. : 01 40 27 40 44 - Fax : 01 40 27 40 98

Courriel : secretariat.fo-aphp@outlook.fr ou fo.sap@aphp.fr

Site internet : <http://www.foaphp.org> - Facebook : [FO-ap-hp](https://www.facebook.com/FO-ap-hp)